



**École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille**

Fiche de poste Contractuel Ensap Lille

Groupe de discipline : TPCAU

Profil 2020-TPCAU

Missions et activités principales :

Le poste correspond à un volume de **144h** d'enseignement (équivalent TD) au semestre d'automne.

Charges pédagogiques

Le contractuel sera chargé du suivi d'un atelier, dans le cadre du domaine Histoire, théories et projets, encadré par deux titulaires (Heleen Hart, MCA TPCAU ; et Gilles Maury, resp. , HCA). Il est très probable que lui soit confié l'encadrement de pfe (5 maximum). Les sujets sont communs (voir résumé ci-dessous), l'atelier est totalement collégial.

Le candidat doit se positionner par une note écrite de deux pages maximum sur les sujets suivants, et comment il argumenterait dans l'idéal son apport pédagogique et professionnel par rapport à ces objets d'étude.

Compétences principales visées par le DE :

- Documenter et comprendre un édifice existant : du relevé (perfectionnement) aux documents annexes et analyse du contexte.
- S'approprier les théories de l'architecture et en particulier de celles sur la rénovation/restauration ; savoir s'en servir pour se positionner et proposer un discours savant sur son projet et sa relation à l'existant.
- Capacité à articuler programmes et lieux, dans la préoccupation d'une architecture située, au sein d'une démarche durable.

> Dans ce sens, le DE Histoire, théories et projet recherche principalement un architecte du patrimoine diplômé, pouvant présenter des références de travaux variés, notamment sur le patrimoine du XX^e siècle.

Sujet 1

Abbaye de Vaucelles / Régénération X

Située à 10km de Cambrai, l'actuelle abbaye de Vaucelles, comme bien d'autres en France, est le résultat d'un lent processus de construction, de démolition, de transformation, d'adaptation, débuté au XIIe siècle et qui doit bientôt connaître une nouvelle destination. L'abbaye, propriété du département du Nord, a récemment fait l'objet d'un diagnostic complet et d'une étude de faisabilité et de programmation (HBAAT). Cette base très solide constituera le socle des projets à développer.

Il s'agira principalement d'imaginer dans le local abbatial un accueil, un pôle restauration et aux étages une offre d'hébergement à définir. L'emplacement et la scénographie d'une salle d'interprétation et de la mise en valeur du patrimoine est à débattre. Le niveau bas de l'aile des moines fera l'objet d'un

aménagement minimum. Au niveau supérieur il faudra développer sous le volume de la toiture (à modifier/reconstruire) une solution pour des activités culturelles multiples (spectacle léger/concert, animations...). La question de l'accessibilité et des PMR impose une réflexion sur l'ascenseur existant et son remplacement/déplacement.

Sujet 2

Modèle Robert/Coignet

Le logement social en série des années 1970 à l'heure de sa reconversion énergétique

Un partenariat initié avec Lille Métropole Habitat (LMH) durant l'année scolaire 2018-19 se renouvelle cette année autour d'un type de logement social collectif très répandu dans la région : « le modèle Robert/Coignet ». Son histoire technique comme commerciale reste à écrire, mais son succès ne fait aucun doute tant il est présent, notamment sur la métropole (plusieurs centaines d'appartements). LMH possède deux ensembles de ce type et désire entamer prochainement leur rénovation.

Construit largement en préfabrication, ce procédé est caractérisé par sa structure en béton apparente, par ses poteaux hexagonaux, des remplissages souvent en panneaux béton texturés et des volumes orientés ponctuellement à 45°.

Il s'agira d'étudier, avec l'appui de LMH, des formes assez libres de transformations des bâtiments, partant de l'examen de la structure et des possibilités qu'elle engendre, pour proposer des remodelations. Celles-ci peuvent interroger la quantité comme les types de logements, la question des RDC et des programmes à y placer en fonction de l'environnement urbain, ou encore la question de l'identité plastique de ces modèles face à la question de la rénovation énergétique

Autres charges

En complément des 144h d'enseignement, d'autres participations aux commissions et instances de l'école sont possibles :

- participations aux jurys de PFE
- participations aux commissions de l'école
- participations aux activités scientifiques de l'école (projets de recherches, chaire partenariale bassin minier,...)

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Diplôme d'architecte ou d'architecte / ingénieur DEA ou DSA

Diplôme d'architecte du patrimoine (Chaillot), ou autres diplômes étrangers équivalents

Collaborateur ACMH, ou expérience avérée en restauration/réhabilitation du patrimoine du XXe.

Architecte diplômé ayant des références professionnelles solides et faisant état :

- d'une expérience pédagogique et professionnelle associant conception, culture constructive et enjeux environnementaux.
- d'un intérêt pour l'enseignement
- d'une ouverture aux pratiques d'expérimentations paysagère, architecturale et pédagogique
- d'une capacité pédagogique et concrète pour associer conception et processus de représentation.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'Ensapl forme à l'architecture et au paysage. L'articulation entre ces deux disciplines dessine le champ de formation de l'école, son identité originale et l'opportunité de mettre en œuvre des processus interdisciplinaires. En formation initiale, l'ensapl délivre un DEEA (grade de licence), un DEA (grade de master) et un DEP (grade de master). Elle a créé en 2015 un Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage de deux ans dont la première année est commune avec l'architecture. Les croisements entre architectes et paysagistes sont favorisés dès la troisième année d'étude.

Les trois premières années sont conçues selon un principe de progression dans la complexité des projets et des thématiques. Une attention particulière est portée aux enjeux de la transformation du patrimoine, qu'il soit historique ou plus ordinaire.

Les deux années menant au master sont structurées selon quatre domaines d'étude : Conception, Territoire, Histoire et Matérialité au sein desquels l'étudiant construit son parcours de formation. Afin

d'articuler formation initiale et recherche, les domaines d'étude de formation initiale sont liés étroitement aux domaines de recherche propres au laboratoire. L'Ensapl attache une grande importance au mémoire d'initiation à la recherche qui se déroule sur deux semestres de master.

Inscrite dans un territoire en pleine transformation et en quête de son avenir post-industriel, l'Ensapl s'attache à jouer un rôle actif sur ce territoire complexe en développant les mises en situation (Solar Decathlon 2019, Ateliers publics de paysage), en créant une chaire partenariale sur le bassin minier, en participant à la formation à la transition écologique des acteurs de la construction du cadre bâti (lauréats du PIA 2 avec les Compagnons du devoir).

L'Ensapl fait partie de la Conférence Régionale des Grandes Écoles. Elle est également engagée, comme établissement composante, dans le cadre de l'I-Site, avec l'Université de Lille, Sciences-Po et Centrale Lille dans la définition d'une université cible à l'horizon 2021. Évaluée dans la vague E par l'HCERES, l'Ensapl prépare aujourd'hui son prochain projet de formation comprenant notamment un master en urbanisme avec l'IAUL, des double-cursus architecte- paysagiste et architecte-ingénieur. Les enseignements définis dans cette fiche seront soumis aux évolutions de ce projet de formation.

Le projet d'établissement est visible sur le site web de l'école : http://www.lille.archi.fr/l-ensapl__index-1024415.htm

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

Le LACTH, laboratoire de recherche de l'Ensapl, réunit 28 chercheurs (dont 6 HDR titulaires de l'Ensapl), 15 doctorants et 15 chercheurs associés. Il est organisé selon quatre domaines de recherche : Conception, Territoire, Histoire et Matérialité.

Les programmes de recherche en cours s'intéressent notamment à la connaissance du logement social expérimental et innovant des années 60 et 70 (Architecture XXe siècle), à l'hôpital comme milieu (Hocomi), à l'histoire de l'enseignement de l'architecture au XXe siècle (Hensa20), au métabolisme territorial – Économie collaborative et projets transfrontaliers (Popsu Métropoles), au potentiel de l'impression 3D dans la production du bâtiment (Matrice - croissance intelligente durable et inclusive).

L'Ensapl et le Lacth sont associés à deux écoles doctorales de l'Université de Lille : l'ED SHS et l'ED Sesam afin de délivrer conjointement des doctorats en architecture ou en architecture (mention paysage). Le Lacth organise chaque année un séminaire pour la formation doctorale.

Le LACTH publie chaque année une revue de rang A, Les Cahiers thématiques, selon un thème proposé par un des quatre domaines de recherche.

Nature et durée du contrat :

- Contrat à durée déterminée de 12 mois

Modalités de recrutement :

Le dossier de candidature comprendra :

- une note (1 page maximum) précisant le projet pédagogique en regard de la fiche de poste, du domaine d'étude et des éventuelles options incluses dans la fiche.

- un CV (3 pages maximum)

- un dossier exposant les expériences pédagogiques, les références professionnelles, les publications, les recherches... (30 pages maximum).

- une copie des diplômes.

- une copie de la carte d'identité

Le dossier sera transmis impérativement au format pdf par un lien de téléchargement adressé à : direction@lille.archi.fr

La date limite de réception des dossiers est fixée au jeudi 3 Septembre 2020 à 18h00.

Les candidatures seront examinées par une commission qui sélectionnera les candidats qu'elle souhaite auditionner le lundi 7 septembre dans l'après-midi, en VISIOCONFERENCE. Le choix sera validé par le CPS en formation restreinte.

Informations sur le poste :

François Andrieux, directeur de l'Ensapl, francois.andrieux@lille.archi.fr

Etienne Gustin, ressources humaines, etienne.gustin@lille.archi.fr